



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 juillet 2025

Moyens portés au contrat de liquidité au 30 juin 2025

Au titre du contrat de liquidité confié par Carmila à Kepler Cheuvreux, au 30 juin 2025, les ressources mises à disposition du contrat de liquidité étaient les suivantes :

- 51 817 titres CARMILA ;
- 974 995,83 €.

Au cours du 1^{er} semestre 2025, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 481 707 titres, pour un montant de 8 355 604,36 € (1 410 transactions) ;
- A la vente, 475 835 titres, pour un montant de 8 289 119,75 € (1 376 transactions).

Il est rappelé que :

1. Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - 45 945 titres CARMILA ;
 - 1 032 564,47 €.
2. Au cours du 2^{ème} semestre 2024, il a été négocié un total de :
 - A l'achat, 463 075 titres, pour un montant de 7 881 373,31 € (1 702 transactions) ;
 - A la vente, 497 615 titres, pour un montant de 8 429 555,69 € (1 787 transactions).
3. Lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 124 528 titres ;
 - 971 454,65 €.

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pierre-Yves Thirion – Directeur financier
pierre-yves.thirion@carmila.com
+33 6 47 21 60 49

CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice communication & RSE
elodie.arcayna@carmila.com
+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

23 juillet 2025 (après clôture des marchés) : Résultats du premier semestre 2025

23 juillet 2025 (18h30 CET) : Présentation des résultats semestriels

23 octobre 2025 (après clôture des marchés) : Information financière du troisième trimestre 2025

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2024, son portefeuille était constitué de 251 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,7 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »). Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Informations Réglementées », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/informations-reglementees>

Retrouvez-nous sur www.carmila.com

